

COMPTE-RENDU DU CA DU 6 NOVEMBRE 2021 À SEMUR EN AUXOIS

Présents : M.-A. DUFFAIT – M. AUDY – M.-L. LOGEROT – B. MENAGER – S. ALLALI
J.-C. BONNET – R. DAÏF – S. DUREISSEIX – P. GUERIN – P. JADEL – A. KOTYLA
C. LAVOCAT – M. LIMACHER – G. MARCHAL – M. MAUMY – V. NERET – F. PARENT
F. PETITJEAN – D. SAMSON – M. VARLET – S. VIALAY

Excusés : V. BASSEN – S. CORDIER – G. CORTAT – S. DELERCE – L. EPIFANI – C.
GOLL – L. JACQUINOT – J. LACROUTE – J.-L. LARESCHE – M. MAIREY – C.
MAUFFRAY – V. METGE – P. PAULIN – C. STEIMETZ – M. DROZ GREY

Invités : N. CLERC (manager général) – J. DEMOUGE (CTS coordinatrice) - N. KEITA
(représentant des CTF)

Le président ouvre la séance à 10h en exprimant sa satisfaction d'un CA en
présentiel.

Il remercie Denis Samson pour les sacoches offertes aux membres du CA.

Marie-Albert DUFFAIT :

- **Equipe de France** : merci à tous ceux qui se sont impliqués sur ce dossier, avec de très bons retours du staff.
- **Les U19 France** ont un match de programmé dans la Nièvre en avril, et **les U17 France** un en Nord Franche Comté.
- **Licences** : nous avons 14437 licences à ce jour ce qui représente 33 % de moins par rapport à 2019/2020. Il faut tirer la sonnette d'alarme et mettre en place :
 - La communication dans les clubs et les remontées avec les Présidents de comités
 - Travailler sur les difficultés rencontrées
 - Féminisation

Des dossiers sont à monter (féminisation), des projets existent déjà (comité 21) mais il n'y a pas de remontées au niveau fédéral.

○ **CA**

Il nous faut travailler sur plusieurs points :

- Avancer sur la digitalisation : nous sommes ligue pilote avec Be Sport, Rematch et Sponso +. Les présidents de Comités ont accepté que nous soyons ligue pilote.
- Nouveau fonctionnement du CA
Il faut éviter les mails envoyés à tout le monde. On devrait pouvoir échanger plus facilement, sans animosité afin de pouvoir avancer.
- Ce CA est organisé autour des inter-comités. On souhaite que les BD, Conseils stratégiques se déroulent sur des manifestations (projet en janvier sur le match JDA/Besançon).
- Une grande première sera l'AG pour voter le budget sur le carrefour des formations qui se déroulera les 18 et 19 décembre 2021. Ce carrefour des formations est un moment important puisque des formations (arbitre, dirigeants, entraîneurs) y sont dispensées. Il est important que les clubs y soient présents.
- Un tour de table est fait afin que chacun se présente. MAD rappelle avant de terminer que l'on travaille pour la région et non pour son club. Il est important que les binômes des Comités soient présents pour avoir toutes les informations.

MV : un membre du binôme peut-il se faire remplacer ?

MAD : non

- **Présentation de Stéphane GARCIA, le nouveau CTF du Comité 89.**

 **COC**

Nous constatons une baisse sur les licences des U13, U15 et U18 avec 15% pour les garçons et 17% pour les filles. On observe un changement de paysage avec des équipes qui jouent avec moins de joueurs.

Luc EPIFANI est rentré dans le groupe Hello Asso afin de modifier certaines choses. On retravaillera également sur My Coach.

Il faut saluer le projet service civique mis en place à Dijon sur le handicap.

TARIFS :

Patrice JADEL et Frédéric PARENT sont concernés par le mail de Luc Epifani concernant les tarifs de formation des arbitres T3. Les tarifs proposés par l'IDSF sur la fiche d'inscription, sont de 168€ pour les personnes (salariées) bénéficiant de prise en charge (OPCO) et un tarif de 68 € avec une aide de 100€ ligue pour les bénévoles ne pouvant bénéficier de prise en charge.

Il faut savoir que toute formation a un coût. Il y a un tarif commun à toutes les formations qui est de 12€ horaire. Ce tarif est correct pour pouvoir équilibrer financièrement. En dessous de 8 participants il est difficile de mettre une formation en place.

Il n'y a pas de prise en charge sur les modules bénévoles. Les arbitres T3 en font partis.

On a fait rentrer l'arbitrage dans l'IDSF et ceci est nouveau, on est en plein travail pour améliorer.

Merci à Thomas BOULLANGER pour la prise en charge du recyclage.

Il faut soit intégrer les suivis dans les péréquations soit continuer à les intégrer dans le cout de la formation.

La proposition d'intégrer les suivis des formations JAT3 dans les péréquations est mis au vote :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : voté à l'unanimité

Il faut mettre également au vote que tous les suivis des formations arbitres adultes (JAT1, T2, T3) rentrent dans les péréquations.

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : voté à l'unanimité

Les formateurs bénévoles d'arbitre doivent être rémunérés comme les autres intervenants IDSF (contrat de formateur).

Ceci est mis au vote :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : voté à l'unanimité

Le travail de la commission des finances concernant les tarifs de l'IDSF sera à valider par le CA du 4 décembre puis par l'AG du 18 décembre.


Pour les modules 1, 2 et 7 une aide pour diminuer le coût peut être étudiée par la commission des finances et sera soumise au CA du 4 décembre.

Ceci est mis au vote

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : voté à l'unanimité

 Présentation de Thomas BOULLANGER, apprenti arbitrage depuis le 1^{er} septembre. Il gère les arbitres adultes et leur formation. Il met en place

un lien avec les clubs par le biais des écoles d'arbitrage et avec la Gazette qui sort son 1^{er} numéro.

Nicolas CLERC

- AG du 18 décembre 2021

Elle concernera exclusivement le budget 2022. Les tarifs 22-23 seront votés mais pas le bilan 21 qui n'est évidemment pas clôturé. Un comparatif sera fait au mois de juin 2022 à l'AG ordinaire.

Cette AG se fera en parallèle du carrefour des formations.

Un conférencier sera présent l'après-midi sur une thématique en lien avec les dirigeants de club (début du carrefour). Des tables rondes seront organisées à la suite de cette conférence.

Franck MAURICE, entraîneur de l'USAM Nîmes et ancien entraîneur du pôle de Besançon interviendra sur ce carrefour (dimanche 19/12)

Merci à la commission des finances, à Stéphanie et Sabine qui travaillent énormément pour préparer cette AG financière et présenter un budget 2022 à cette période, ce qui est inédit.

Pacte développement territorial

L'objectif est de se mettre tous ensemble sur la dynamique de développement du territoire. Le Contrat BFC fonctionne de manière autonome (sans lien avec les aides FFHB). Le montant de l'enveloppe est calculé en prenant 6€ par licence. Bien sûr lorsqu'il y a une baisse de licenciés, il y a une baisse d'argent... Cette enveloppe est distribuée aux 8 comités pour favoriser le développement de l'activité.

Il y a un travail collaboratif à mettre en place (Ligue / comités) pour définir des critères d'évaluation avec comme objectif :

- Sortir de la crise avec la baisse des licences
- Impulser une dynamique sur 4 années, (on dépasse l'année d'élection), c'est une sécurité s'il y a un changement de l'équipe dirigeante

- Améliorer le service aux clubs
- Merci aux Présidents de Comités pour le travail qu'ils font sur le terrain. Il faut continuer à travailler avec la proximité, revoir les critères après Covid, il faut avoir de la transparence dans le travail et avoir le souci de l'accompagnement.

Groupement d'employeurs territorial

C'est une association à part entière présidée par le président de la Ligue. Le suivi administratif et comptable est fait. Il est en cours d'audit afin d'améliorer son fonctionnement et le développer.

L'objectif est d'améliorer son fonctionnement pour améliorer le service aux clubs et à la formation. Bruno MENAGER sera l'élu référent en lien avec ce GE.

A ce jour nous avons 10 salariés sur ce GE mis à disposition que ce soit au niveau de la Ligue de comité ou de clubs. Audrey CHAPUIS, salariée ligue, a été recrutée en août 2021 pour en assurer la gestion administrative et financière.

Pour information ces 10 salariés du GE font partie des 70 apprentis présents dans les formations du nouveau CFA de l'IDSF.

Proposition :

De faire une réunion spécifique GE le 5 janvier à 18h à Dijon avec les présidents de comités.

Est mis au vote le fait que Bruno MENAGER soit officiellement élu référent du GE territorial.

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : voté à l'unanimité

🚦 **Cooptation de Marine DROZ GREY** (comité 25) suite à la démission de Karine Lauer.

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : voté à l'unanimité

Elle sera validée à l'AG du mois de décembre.

Fin du CA à 12h45.